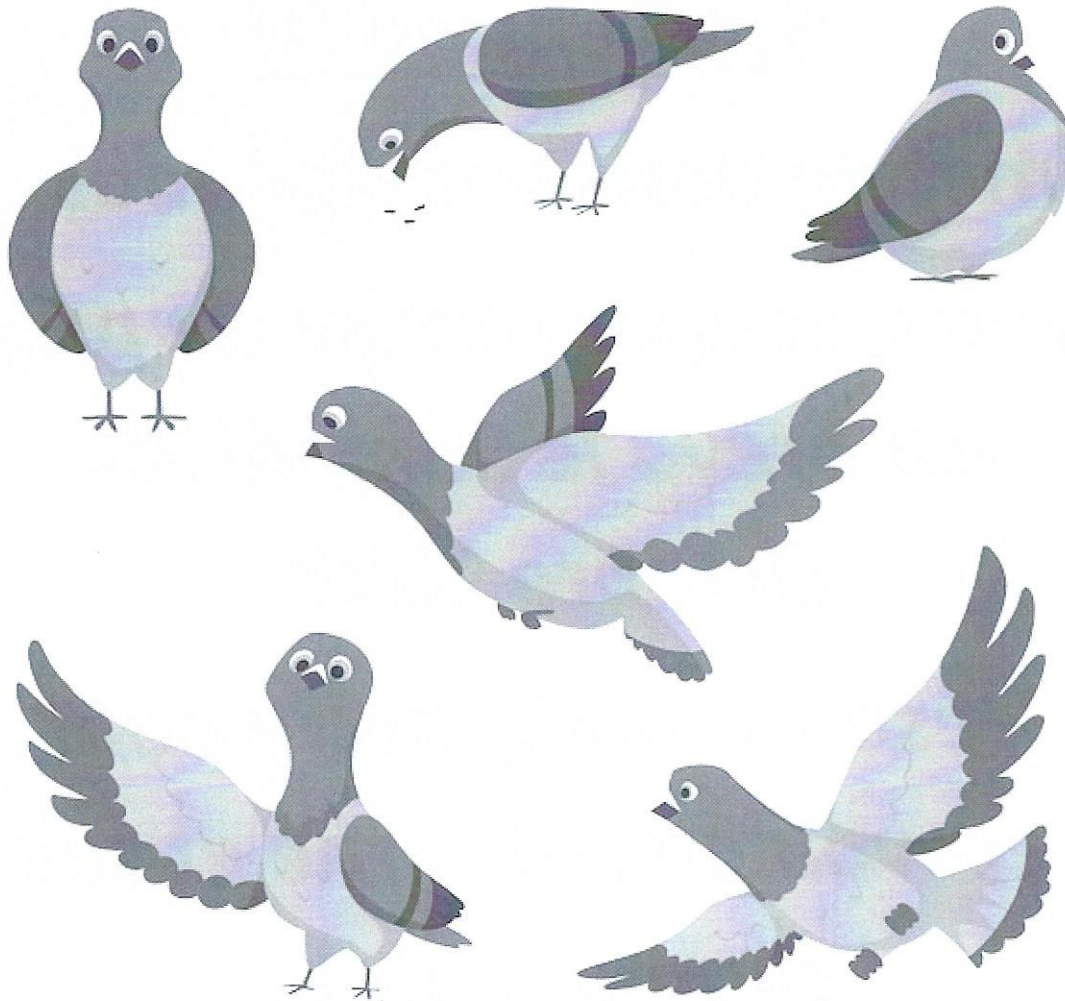


***NOUS VOUS SOUHAITONS UNE TRÈS BONNE SAISON À TOUS ET BON
AMUSEMENT***



LE R.L.U NIVELLES - BRAINE

Règlement d'ordre intérieur

1. Pour être membre effectif, l'amateur doit se référer aux statuts de la RFCB. Il doit être en règle de cotisation société 15€ pour le 15 mai 2023 au plus tard.
2. Pour pouvoir être éligible à l'élection du comité et après s'être mis en conformité avec les statuts de la RFCB et du présent ROI, l'amateur doit avoir rentré sa liste au colombier dans la société et avoir enlogé ses pigeons de manière régulière dans ladite société.
3. Tout membre, tant sportif qu'effectif, est sensé avoir pris connaissance des statuts de la RFCB et du règlement d'ordre intérieur et à le devoir de s'y conformer.
4. Tout amateur qui par son comportement viendrait à perturber le bon déroulement des opérations d'enlogement et de rentrées des appareils ainsi que les réunions du comité et les assemblées générales se verra exclu de la part d'un membre du comité. Il en sera de même pour tout comportement violent ou insultant... Néanmoins les pigeons de l'amateur exclu pourront toujours être acceptés.
5. Seul le comité directeur a le pouvoir de décision dans les matières qui engagerait la responsabilité de la société sur quelque plan que ce soit.
6. Dans le but d'optimiser la rentrée des bordereaux, il est demandé à chacun de compléter intégralement les listes d'enlogement. L'amateur est seul responsable d'un bordereau mal complété ou des erreurs commises.
7. Il est demandé à chacun de payer l'intégralité des concours le jour de l'enlogement, plus aucun crédit, ni avance ne sera autorisé.
8. Pour participer à la distribution des prix du championnat, l'amateur doit participer au repas de fin d'année
9. En cas d'erreur dans ce programme, le comité se réserve le droit de modification.

National / Nationaal Gr demi Fond

20/05	Vierzon V+Y	Jeudi
27/05	Bourges V+Y	Jeudi
03/06	Nevers V+Y	Jeudi
10/06	Argenton V+Y	Jeudi
17/06	La Chatre V+Y	Jeudi
24/06	Argenton V+Y	Jeudi
01/07	Nevers V+Y	Jeudi
08/07	La Souterraine V+Y	Jeudi
15/07	Bourges V+Y+P	Jeudi
22/07	Chateauroux V+Y+P	Jeudi
29/07	Bourges V+Y+P	Jeudi
05/08	Blois V/Y + P	Jeudi
12/08	Argenton V/Y + P	Jeudi
19/08	Nevers V/Y + P	Jeudi
26/08	Vierzon V/Y +P	Jeudi
09/09	Chateauroux V/Y + P	Jeudi

Nationaal / National Fond

03/06	Limoges Vieux	Mercredi
10/06	Valence	Mercredi
17/06	Cahors vieux	Mercredi
24/06	Limoges	Mercredi
01/07	Montelimar Vieux	Mercredi
08/07	Bergerac	Mercredi
15/07	Aurillac	Mercredi
22/07	Libourne	Mercredi
29/07	Souillac	Mercredi
05/08	Tulle vieux + yearling	Mercredi

Mise obligatoire : 1.50€ (résultats 1€ 3 Cat) gratuit par mail

Grand demi-fond

Enlogement : Le Jeudi de 19h30 à 21h00

Le fond : Le mercredi de 18h30 à 20h00

Internationaux : Le Lundi de 19h00 à 20h

Coordonnées : 503552,00 / 041926,00

Rayon : Libre

Rayon Fond : Libre

Local : Nivelles seul

Annonces : pour tous les pigeons sur le site Omar-system se conformer absolument à la nouvelle réglementation

En cas de suppression des concours, (par ex : grippe aviaire) les championnats seraient revenus au prorata des concours joués.

Présentation du comité qui se dévouera et se tiendra à votre disposition toute la saison sportive 2023

Le Président : Tordeurs Olivier

Le secrétaire : Hayet Olivier

Le trésorier : Slooven Francis

Le Vice-Président : Delhove Roger

Le secrétaire adjoint : Charlier Philippe

Le trésorier adjoint : Hannart Olivier

Régleur : Lecoq Christophe

Toute personne est la bienvenue pour apporter son aide.

C'est dans un esprit sportif et convivial que nous mettrons tout en œuvre afin que la saison se déroule pour le mieux.

Notre local est ouvert à tous, mais dans le cas de débordement verbal ou de toute forme d'agressivité, le comité se réserve le droit de refuser sur le champ l'accès au local.

Aucun pigeon ne sera accepté sans le document officiel de vaccination.

!!! Attention n'oubliez pas de muter vos pigeons étrangers à votre colonie.